

Procès-Verbal de la sixième réunion  
tenue à la Maison de l'Unesco, 19 avenue Kleber 16<sup>e</sup>

le vendredi 25 juin, à 10 heures

Président : M/ Jean CASSOU (France)

M. LARDERA (Italie) déclare que, peu avant la guerre de 1939, il est possible de constater un réveil, un sursaut, avec des expériences expressionnistes. De nos jours, l'art ~~italien~~ italien tente de reprendre conscience de sa grande tradition en procédant non plus à une répétition, mais à un véritable renouvellement : les résultats de ce courant plus libre, plus lyrique, plus abstrait, sont déjà visibles et ils constituent la preuve d'une vie nouvelle, du désir d'un peuple de retrouver sa place dans la culture européenne.

Le Président donne l'ordre du jour de la présente séance: l'art et la Société. Les communications qui vont suivre revêtiront un caractère plus complet: la condition de l'artiste et de son compagnon de route, le critique d'art dans la société actuelle.

M. LUSATTO (Italie) pose le problème de l'existence et du succès de la critique d'art. il est difficile de parvenir à la vérité et ce n'est pas le jugement des artistes eux-mêmes qui peut aider le public (Stendhal ne disait-il pas que le jugement des artistes n'est que " le commentaire de leur propre style ? ) mais l'effort objectif des critiques d'art formant une sorte de jury international dont la critique est d'autant plus efficace qu'elle est sans préjugé et sans hostilité, les étrangers représentant en quelque sorte le jugement de la postérité.

Ceci dit, il conviendrait de remarquer que le présent congrès ne se passe pas tout à fait sur le plan international le jugement critique qui domine ici, c'est le jugement de Paris. Il arrive fréquemment que des artistes vivent ou ayant vécu en dehors de la sphère d'attraction de Paris ne soient pas reconnus à Paris en raison de leurs mérites propres. L'art abandonné le dogme académique, mais il se doit de quitter tout autre dogme. Ce qui fait l'oeuvre d'art, c'est la puissance de la possession du monde qui domine la réalité quotidienne et fait triompher l'esprit humain dans sa libre joie.

Le Président tient à donner l'assurance que Paris ne confond pas universalisme et impérialisme; l'Ecole de Paris l'a d'ailleurs montré en s'ouvrant largement à tous les apports de l'étranger.

M. W. GEORGE (France) ajoute que tous les grands peintres étrangers ont &c.

grands peintres étrangers ont été ou seront présentés au Musée d'Art Moderne de Paris par les soins de M. Jean CASSOU.

M. LELIEVRE (France) pose ensuite la question: "Politique artistique et dirigisme". S'il est possible d'admettre qu'une critique militante revendique pour l'artiste la plus complète liberté, il n'en est pas forcément de même de la critique historique. Les rapports entre l'Art et l'Etat peuvent être ~~examinalement~~ considérés sous trois rubriques: Liberté, Mécénat, Politique artistique.

L'œuvre d'art est non seulement le patrimoine de la Nation; un objet de jouissance désintéressée, c'est aussi un moyen d'éducation des masses. On peut trouver des arguments pour ou contre le dirigisme artistique; mais, en fin de compte, on s'aperçoit que les bienfaits de ce dirigisme sont dans les réactions qu'il provoque plutôt que dans les œuvres qu'il suscite. Ni l'historien, ni le critique ne sauraient faire abstraction du problème du dirigisme.